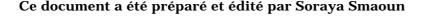
## La violence envers les femmes en milieu urbain

Analyse du problème selon une perspective de genre



Urban Management Série PGU Document de travail 17 Programme





#### Remerciements

Ce travail a bénéficié de commentaires et remarques substantifs de nombreuses personnes. L'auteur tient à exprimer ses remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. De plus, l'auteur remercie ses collègues d'Habitat et en particulier le Programme de Gestion Urbaine, le programme Pour des Villes Plus Sûres et le programme Femmes et Habitat pour leurs riches observations et suggestions lors des différentes étapes de la rédaction de cette étude. Une reconnaissance particulière va à Franz Vanderschueren et à Paul Taylor qui ont tous les deux activement supporté ce travail dès le début et ont personnellement contribué à son déroulement. Enfin, l'auteur souhaite souligner la contribution décisive des partenaires du programme Pour des Villes Plus Sûres aux études de cas décrites dans ce travail.

Ce document a été préparé avec le support des programmes Villes Plus Sûres et le Programme Femmes et Habitat du Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains. Les observations, interprétations et conclusions figurant dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne représentent pas forcément les vues du CNUEH/PGU ou des organisations qui lui sont affiliées.

Nairobi, avril 2000

### Série PGU Document de travail 17

Programme de Gestion Urbaine Le Coordinateur Centre des Nations Unies pour les **Etablissements Humains** P.O. Box 30030 Nairobi, Kenya Tel: (254-2) 62 32 16 Fax: (254-2) 62 35 36

E-mail: Dinesh.Mehta@unchs.org

Le point focal Genre Centre des Nations Unies pour les **Etablissements Humains** P.O Box 30030 Nairobi, Kenya Tel: (254-2) 62 35 00 Fax: (254-2) 62 35 00 E-mail: Soraya.Smaoun@unchs.org

Programme Pour de Villes Plus Sûres Programme Femmes et Habitat Le Coordinateur Centre des Nations Unies pour les **Etablissements Humains** P.O. Box 30030 Nairobi, Kenya Tel: (254-2) 62 30 30/1 Fax: (254-2) 62 42 65/6 E-mail: catalina.trujillo@unchs.org





### Résumé analytique

Si l'apport des femmes dans les sociétés d'aujourd'hui est primordial et indiscutable, leur statut n'atteint nul part celui des hommes. Les femmes constituent encore trop souvent un groupe sans pouvoir, qui manque d'opportunités en termes d'éducation, d'accès aux ressources économiques et sociales, dans une société qui reste largement discriminatoire à leur égard.

Les femmes représentent une catégorie vulnérable dans tous les domaines. Concernant la problématique qui nous intéresse ici, la violence, le constat est révélateur et sans appel : non seulement les femmes sont particulièrement touchées par de nombreuses formes de violences mais celles-ci se déroulent le plus souvent au sein de l'espace qui devrait être le plus sûr pour elles : la sphère privée. Comme le Programme des Nations Unies pour le Développement le mentionne dans son rapport annuel sur le développement humain (en 1995) : « Dans aucune société, les femmes ne sont traitées comme les égales des hommes. L'insécurité les poursuit de leur berceau à leur tombe...De l'enfance à l'adulte, elles sont abusées à cause de leur genre ».

Par ailleurs, le contexte social dans son ensemble semble favoriser la violence envers les femmes. Les images qui dévaluent et dévalorisent les femmes sont communes et légitiment la violence à leur égard. Les pratiques culturelles et le système patriarcal - qui régit les sociétés modernes - définissent les besoins des femmes en fonction de ceux des hommes et subordonnés à ces derniers.

Mais comment définir la violence dirigée envers les femmes ? Faut-il y voir la seule violence physique, manifestation la plus évidente mais peut-être aussi la plus restrictive car négligeant les effets psychologiques qui l'accompagnent ? Faut-il y voir un usage de la force employée par les hommes afin de perpétuer la domination masculine ? En 1992, le Comité pour l'Elimination des Discriminations envers les Femmes soumet une première déclaration sur la violence contre les femmes qui fut approuvée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1993. Cette déclaration reconnaît que la violence contre les femmes est un obstacle à l'égalité, au développement et à la paix et que les chances qu'ont les femmes d'atteindre une égalité légale, socio-économique et politique sont constamment limitées par la violence qui s'exerce à leur égard. L'article 1 de ce texte définit l'expression «violence à l'égard des femmes» comme «tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée» l

Au vu des interrogations précédentes, la définition de la violence la plus satisfaisante

In Hanna Binstock, Violence Within Couples, Legal Treatment. Review of Progress and Results. Economic Commission for Latin America and the Carribean, Women and Development Unit, United Nations, Santiago, Chile, September 1998.

dans laquelle s'inscrit cette réflexion est la suivante : «Tout acte de force physique ou verbale, coercition ou atteinte à la vie, dirigée envers une femme, une jeune fille ou une fillette, qui cause un dommage physique ou psychologique, une humiliation ou une privation arbitraire de la liberté et qui perpétue la subordination de la femme.»<sup>2</sup>

C'est parce que la violence envers les femmes est profondément ancrée dans les pratiques sociales et culturelles, et considérée essentiellement du ressort de la sphère privée qu'il est difficile d'en mesurer l'étendue et d'analyser la profondeur du problème. Toutefois, en dépit de la difficulté de l'exercice, l'enjeu est de taille : le développement des villes de demain ne pourra se faire de façon harmonieuse si elles sont incapables de répondre aux droits et aspirations de la moitié de leurs habitants.

Cet article sur la violence envers les femmes dans la sphère urbaine tente de faire le point sur la situation que des milliers de femmes vivent chaque jour à travers le monde. Il s'attache aux formes de violences perpétrées envers les femmes les plus éclairantes pour notre propos : violences liées aux contraintes structurelles de la vie moderne, violences domestiques, violences envers les groupes les plus vulnérables. En effet, le but de ce travail n'est pas de faire un inventaire exhaustif de toutes les violences qui touchent les femmes. Par exemple, les excisions ou mutilations sexuelles que subissent les femmes dans certaines cultures traditionnelles ne seront pas traitées ici, ce problème aux origines et impacts trop vastes méritant de faire l'objet d'un autre travail. De même, les harcèlements sur le lieu du travail seront implicitement considérés dans la partie sur la violence envers les femmes en milieu urbain. Enfin, la violence domestique sera principalement axée sur les hommes violents qui battent leurs partenaires.

Le but de cet travail est plutôt d'apporter un éclairage sur cette problématique très large, afin de saisir l'ampleur du phénomène, en analyser les causes profondes et tenter de développer des stratégies d'intervention et de lutte appropriées. Le but de ce travail est aussi de montrer que nous ne serons pas capables de réduire la violence urbaine si nous continuons à catégoriser la violence domestique comme une affaire privée. La lutte contre la violence urbaine passe par la compréhension qu'il existe une corrélation entre la violence domestique et la violence dans la rue. Les impacts de la violence domestique dépassent la famille et affectent la société dans son ensemble et non pas seulement les victimes.

Dans un premier temps, il nous a semblé utile de repositionner le débat sur la question en s'attachant à l'étude critique des différentes théories sociologiques et criminologiques qui ont été élaborées sur ce thème, inspirées des recherches anglo-saxonnes. La deuxième partie de ce document est consacré à la violence domestique, afin de mettre en exergue les formes de violence dans la sphère privée et ces interactions très étroites avec la sphère publique. La dernière partie tente de faire le point sur cette dernière forme de violence en s'attachant à formuler des propositions concrètes de lutte dans lesquelles violence privée et publique

In S. Jan, «de la violence sous toutes ses formes», in *Femmes, le Mauvais Genre ?*, le Monde Diplomatique, Manière de voir, n°44, mars-avril 1999.



# Table des matières

Remerciementsiii						
Résu	ımé A	Analytiquev				
		ERE PARTIE : Le débat théorique sur la question des femmes et de la				
I	L'Al	NALYSE CRIMINOLOGIQUE TRADITIONNELLE 1				
	1.1 A) B)	Conceptualisation de laviolence				
	1.2	Impacts sur les politiques de prévention et de traitement				
II	LES MANQUES DE LA CRIMINOLOGIE TRADITIONNELLE DANS L'ANALYSE DE LA VIOLENCE ET LES APPORTS DES AUTRES ANALYSE					
	2.1	Les manques et échecs de la criminologie à comprendre et analyser la violence des hommes envers les femmes				
	2.2	Les apports des autres analyses				
		ME PARTIE : La violence domestique comme élément central de la envers les femmes et les initiatives de lutte contre cette violence 10				
I		VIOLENCE DOMESTIQUE : DEFINITION, DONNEES QUANTITATIVES ET ALITATIVES, CAUSES ET IMPACTS				
		Quelques données sur le phénomène				
	1.2	Causes et impacts de la violence domestique				

		B)	Effets et impacts	17		
П	QUELLES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DOMESTIQUE ?					
	DO	VIES.	TIQUE :	19		
	2.1	Util	iser la loi pour contrer la violence domestique	19		
	ω.1	A)	La voie légale			
		B)	Améliorer le rôle et les interventions de la police en matière de			
		,	violence domestique	22		
	2.2	les 1	nesures d'aide aux victimes	24		
	0.0	,		07		
	2.3		autres initiatives de lutte contre la violence domestique			
		A)	Travailler avec les agresseurs	27		
		B)	Mener des actions de sensibilisation et d'éducation dans une optique préventive	29		
			preventive	~0		
TRO	OISI	EME	PARTIE: Femmes et violence en milieu urbain	31		
Ι	CO	лме	NT S'EXPRIME LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES DANS LA			
			PUBLIQUE?	31		
	~			0.2		
	1.1	La v	riolence envers les femmes en milieu urbain, quelques faits	31		
		A)	Les femmes : une catégorie vulnérable à la violence en ville			
		B)	Peur et sentiment d'insécurité dans la ville	32		
	1.2	Les	impacts différenciés de la violence	32		
		A)	Les impacts différenciés de la violence selon l'âge, le groupe social et	-		
		/	l'origine des victimes.	32		
		B)	Les groupes marginaux sont aussi particulièrement vulnérables à la			
		,	violence et à ses impacts	34		
II	VEI	oc i ii	NE MEILLEURE APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC ET UNE			
11	AMELIORATION DE LA SECURITE DES FEMMES EN VILLE					
	AIVI.	LLIC		33		
	2.1	Rec	onnaître le droit des femmes à la ville	35		
		A)	Une prise de conscience mondiale			
		B)	Pour une meilleure implication des femmes dans la gestion de la ville			
	2.2	gouvernement de la ville, un acteur de premier plan dans toute stratégie				
	۵.۵	de li	utte contre la violence envers les femmes	30		
		A)	La sécurité des femmes en ville, une priorité incontournable			
		B)	Des politiques de prévention efficaces			
		C)	Quelques principes d'action pour les pays du Sud			
C	.1 •	ĺ				
Con	ciusi	on		48		
Bibl	liogra	phie		49		
	_	-				